



Assemblée générale

Distr. générale
5 juin 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 50 de l'ordre du jour

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Lettre datée du 4 juin 2015, adressée au Secrétaire général par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet de la conférence de haut niveau intitulée « UNRWA at 65 : promotion du développement humain et protection des droits des réfugiés de Palestine », qui s'est tenue sous vos auspices, le 2 juin 2015, à l'occasion des 65 ans d'activité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Que ce soit dans le cadre de la réunion plénière de haut niveau ou des tables rondes, la Conférence a été l'occasion de se pencher sur le triste sort qui continue d'être celui des réfugiés de Palestine, 67 ans après la Nakba de 1948, et d'entendre les témoignages éloquentes livrés par certains d'entre eux, qui ont évoqué leur dure réalité et les épreuves qu'ils subissent. Les participants en ont profité également pour saluer le travail remarquable de l'UNRWA qui, en application de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, fournit depuis la date de sa création, en 1950, une assistance humanitaire et une protection aux réfugiés de Palestine et s'emploie à promouvoir le développement humain. Ils ont salué le soutien vital apporté au fil des années par la Jordanie, le Liban et la Syrie, pays hôtes à la fois pour l'Office et pour les réfugiés, ainsi que celui de la communauté internationale des donateurs, dont les contributions volontaires aident l'UNRWA à s'acquitter de sa mission. Ils ont évoqué nombre de problèmes de taille que doivent affronter les réfugiés et l'UNRWA à l'heure qu'il est. Enfin, la Conférence a été l'occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son soutien à l'UNRWA et son attachement à la recherche d'un règlement équitable à la situation tragique des réfugiés de Palestine, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, tout particulièrement la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. Il s'agit là d'une condition essentielle à l'instauration d'une paix juste, durable et globale. J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le résumé de la présidence, dont a donné lecture le Commissaire général de l'UNRWA, M. Pierre Krähenbühl (voir annexe).



En conclusion, nous tenons, au nom du peuple palestinien et de ses dirigeants, à remercier la communauté internationale pour le soutien de principe qu'elle apporte depuis fort longtemps sur les plans politique, financier et moral aux réfugiés de Palestine et en faveur de l'exécution du mandat de l'UNRWA. Nous saluons tout particulièrement le rôle joué par les membres et observateurs de la Commission consultative de l'Office. Nous tenons aussi à souligner que le soutien à l'UNRWA doit non seulement se poursuivre mais être renforcé sans délai, afin de remédier à la grande détresse dans laquelle se trouvent actuellement les réfugiés de Palestine, notamment en raison des conflits qui déchirent la région et de l'instabilité qui y règne, en attendant un règlement juste et durable et l'exercice effectif par le peuple palestinien de ses droits inaliénables.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de l'État de Palestine
(*Signé*) Riyad **Mansour**

**Annexe à la lettre datée du 4 juin 2015 adressée
au Secrétaire général par l'Observateur permanent
de l'État de Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**L'UNRWA à 65 ans : Promotion du développement humain
et protection des droits des réfugiés de Palestine**

2 juin 2015, New York

Les représentants des États Membres et les observateurs de l'Organisation des Nations Unies se sont réunis aujourd'hui à New York, à l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de l'entrée en activité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Les participants ont rappelé qu'aucun autre peuple n'avait connu de situation qui s'était prolongée et démarquée autant par son ampleur que les réfugiés de Palestine. Ils ont rendu hommage à l'UNRWA pour l'appui immense et indéfectible qu'il a apporté, en matière de développement humain et de protection, à des générations successives de réfugiés de Palestine enregistrés auprès de l'Office, qui sont actuellement au nombre de 5,2 millions. Ils ont également souligné le concours inestimable à l'effort collectif fourni par les pays d'accueil, qui assument des responsabilités non négligeables, notamment économiques et financières, ainsi que les donateurs, les partenaires et les réfugiés eux-mêmes. Enfin, ils ont salué le dévouement du personnel de l'UNRWA, qui travaille sans relâche pour le bien des réfugiés, et rendu un hommage particulier aux membres du personnel qui ont perdu la vie au service de l'Office.

Concernant les perspectives d'avenir, les participants ont exprimé leur profonde inquiétude au sujet de l'écart qui se creuse entre, d'une part, les besoins croissants des réfugiés de Palestine et, d'autre part, les ressources de l'Office, qui souffre toujours d'un sous-financement structurel, comme l'indique le déficit chronique et croissant de son budget de base. Les participants ont également noté que les appels d'urgence lancés par l'UNRWA ne donnaient pas lieu à des contributions suffisantes, alors même que l'Office est de plus en plus sollicité, non seulement pour aider les réfugiés de Palestine qui se trouvent en Cisjordanie, au Liban et en Jordanie, mais aussi pour fournir une assistance d'urgence de grande ampleur à ceux qui sont en Syrie, où pratiquement tous les réfugiés de Palestine, notamment ceux du camp de Yarmouk et alentour, ont besoin d'aide, ainsi qu'à Gaza, où l'UNRWA doit jouer un rôle de premier plan dans la réparation des vastes dégâts causés par le conflit de 2014 et l'atténuation des effets du blocus en cours. À ces problèmes s'ajoute une détérioration rapide des conditions socioéconomiques dans la région, qui entrave tous les secteurs d'intervention de l'Office. Les participants se sont dits préoccupés par le fait que les réfugiés de Palestine vivent de plus en plus dans la pauvreté et la précarité, ne peuvent exercer pleinement leurs droits humains fondamentaux et risquent d'être de plus en plus marginalisés.

Les participants à la Conférence ont souligné qu'il importait de résoudre ces problèmes afin que tous les réfugiés de Palestine aient accès à un enseignement de qualité, soient autonomes, en bonne santé et vivent dans la dignité, comme le prévoit la stratégie à moyen terme de l'UNRWA pour 2016-2021. Ils se sont félicités de l'accent mis, à la Conférence, sur la protection des catégories vulnérables de

réfugiés, à savoir les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées, ainsi que de ceux vivant en situation de conflit. Ils ont aussi insisté sur le fait que l'UNRWA devait continuer de centrer ses activités sur la protection des réfugiés de Palestine, fournir des services et faire intervenir les acteurs concernés. Ils ont indiqué qu'à cette fin, les donateurs devaient remplir les engagements pris, afin d'apporter un soutien prévisible, suffisant et durable à l'Office, et ont invité les donateurs récents ou potentiels à faire de même. Parallèlement, ils ont demandé à l'Office de s'acquitter efficacement de son mandat, de se concentrer sur les services essentiels et de nouer et consolider des partenariats synergiques avec des acteurs pertinents des secteurs privé et public.

Les participants ont rappelé que l'UNRWA jouait un rôle vital dans la stabilité de la région, le temps de parvenir à un règlement juste, durable et concerté de la question des réfugiés de Palestine, conformément aux résolutions 194 (III) et 302 (IV) de l'Assemblée générale. En attendant qu'une telle solution soit trouvée, les participants se sont engagés à continuer de subvenir aux besoins des réfugiés de Palestine.
